

Arbitre

Mission

Licencié traditionnel, il a suivi, avec succès, le module de formation "Arbitrage". Il est garant de l'application des règles du jeu par les joueurs en simple ou en double, et permet le bon déroulement des parties sur le plan sportif et comportemental.

Autonomie et responsabilité

Il est le responsable désigné par le Juge-Arbitre (JA) pour gérer une partie de simple ou de double.

Activités

PREPARER L'ARBITRAGE

- Il vérifie la présence de son matériel : pige, chrono, stylo, cartons, chiffon, ...
- Il prépare une tenue correcte (ni survêtement, ni jean) de façon à être facilement repéré,
- En cas de déplacement, il se conforme à sa convocation (horaire et lieu du rendez-vous), coordonnées de la salle, véhicules et chauffeurs.

ARBITRER

- Il écoute et met en œuvre les consignes du JA,
- Il organise ou se conforme à la répartition des rôles à l'intérieur de l'équipe d'arbitrage,
- Il maîtrise le savoir, le savoir-faire et le savoir-être de l'arbitre,
- Il anticipe les conflits éventuels,
- Il veille au respect du matériel.

Compétences souhaitées

Pour chaque connaissance et savoir-faire technique et relationnel, le degré préconisé est indiqué dans le tableau, suivant 4 niveaux de maîtrise :

- . Savoir que cela existe,
- . Savoir utiliser,
- . Savoir expliquer,
- . Savoir faire évoluer.

Connaissances	Savoir que cela existe	Savoir utiliser	Savoir expliquer	Savoir faire évoluer
Organisation du Tennis de table en France	X			
Règlement intérieur	X			
Statuts de la structure	X			
Modalités de fonctionnement administratives et (ou) financières de la structure	X			
Politique fédérale	X			
Règles du jeu			X	
Règlements sportifs	X			

Savoir-faire techniques et relationnels	Savoir que cela existe	Savoir utiliser	Savoir expliquer	Savoir faire évoluer
Capacité à :				
Assurer une veille réglementaire		X		
Argumenter et négocier	X			

Qualités et aptitudes

- Avoir de la disponibilité, du relationnel, de la diplomatie,
- Etre convivial, à l'écoute, organisé, respectueux des délais,
- Faire preuve d'anticipation, de sang-froid.

Les qualités et aptitudes énumérées ci-dessus sont communes, à des degrés divers, aux différentes fonctions des bénévoles.

Celles mentionnées ci-dessous sont plus spécifiques à cette fonction :

- Etre impartial, réactif.